



Réflexions Lasalliennes

N° 13

Frères des Écoles Chrétiennes

Mars 2004

Le Projet Communautaire

Nombreux sont les modèles et multiples les procédés suivis par nos Frères, en ce qui concerne l'élaboration du Projet Communautaire. Nous vous présentons ici quelques un d'entre eux et plus spécialement les processus qui les accompagnent, à titre de contribution à l'ensemble de la communauté, dans le but d'améliorer tout ce qui peut servir à la mission de l'Institut.

Le cadre dans lequel se construit le Projet Communautaire est la Règle, mais pour qu'elle soit vivante, elle doit présenter un caractère existentiel, pour chaque Frère et les communautés qui les accompagnent. Sinon, elle reste lettre morte.

1. Que l'on présente à chaque Frère et à toute la Communauté dans son ensemble, en quelles dispositions ils se trouvent au moment de l'élaboration du Projet Communautaire. C'est là le point de départ du Projet.
2. À partir de ces attitudes vraies face au Projet, la Communauté découvrira le climat qui s'y vit et pourra alors se rendre compte de la distance qui se remarque entre ses attitudes de vie et celles qu'exigent les déclarations sur lesquelles il est fondé : l'acte de l'association originelle, (qui nous inspire), la Règle et la formule de vœux. (Nous nous associons pour le service éducatif des pauvres, en nous consacrant à Dieu et en nous liant aux Frères et à tous les collaborateurs qui partagent avec nous le charisme lasallien).
3. Cette première analyse de la réalité permettra de voir à partir d'où l'on part et vers quoi s'oriente la vie communautaire en un laps de temps prévu (par exemple, un an), dans les domaines suivants :

3.1 Sur quelles fondations se fonde la Communauté et quel en est le critère de vie : fondée sur Dieu et appelés « à être un, comme la Trinité, un seul Dieu » ; pour être saints, comme « est saint votre Père Céleste ».

3.2 La Communauté comme lieu théologique où l'on vit ensemble : experts en communion.

3.3 D'où l'on regarde « ensemble » vers le monde, le peuple, les besoins : experts en discernement.

3.4 D'où l'on apporte une « réponse aux besoins d'une jeunesse pauvre et éloignée du salut » : constructeurs du Royaume

3.5 La communauté signe de la présence de Dieu au milieu des gens : témoins.

3.6 La communauté qui accompagne le processus de formation permanente de chacun de ses membres : communauté formatrice.



4. Ensuite, la communauté définira les deux mouvements fondamentaux et complémentaires de son processus d'accompagnement : éduquer et former.

4.1 Éduquer dans la vérité : conversion de ses comportements, ses attitudes, de ses motivations, à la motivation fondamentale en Dieu, aux attitudes évangéliques, aux comportements qui soient l'expression de l'amour de Dieu parmi les hommes

4.1.1 Notre vie est centrée en Dieu.

4.1.2 Nous sommes vraiment une communauté, en relation en vue de la mission.

4.1.3 Nous sommes une communauté qui, à la lumière de la foi, procède au discernement de la volonté de Dieu sur elle, facilite le service du discernement à l'Église.

4.1.4 Nous sommes la communauté qui a reçu de l'Église, à travers Saint Jean-Baptiste de La Salle, le charisme de l'éducation chrétienne des enfants et des jeunes pauvres, et, par conséquent, nous nous sentons appelés à une telle mission.

4.2. Former, en partant de la croix, à l'identité chrétienne et à l'identité de la vie religieuse lasallienne.

4.2.1 La communauté qui exprime par son

vécu que « Dieu seul suffit ».

4.2.2 La communauté qui facilite la revitalisation de l'esprit de l'Institut.

4.2.3 La communauté qui enseigne le respect mutuel, la serviabilité, la liberté, la participation, la collaboration, la responsabilité, la joie, la sensibilité, la compréhension, le pardon.

4.2.4 La communauté qui progresse dans la recherche de la volonté de Dieu, envers elle-même et envers chacun de ses Frères.

4.2.5 La communauté attentive aux besoins de l'éducation chrétiennes des plus pauvres, de la mission concrète qu'elle a reçue et qui est également ouverte aux nouveaux besoins et aux nouveaux appels.

4.2.6 La communauté qui rend visible la présence du Seigneur dans le contexte dans lequel elle vit

5. La communauté définit le programme de travail, le style de vie, les actes communautaires, les structures de sécurité sociale, et très spécialement les structures de relation de participation, d'interdépendance, de dialogue et de discernement.

6. La communauté se constitue en source d'appel à la vocation de tout être humain qu'elle rencontre sur son chemin : Elle se sent appelée et appelle au nom de Dieu qui l'a fondée



COMMENT RÉALISER LE PROJET COMMUNAUTAIRE Dans l'optique de ce qui précède

Introduction :

« La communauté se donne le temps et les moyens d'étudier la manière dont elle doit mettre en pratique la Règle, dans les conditions de vie qui sont les siennes. Elle élabore aussi les décisions à prendre en réponse aux questions qui surgissent concernant sa vie propre ou sa mission.

Les échanges offrent à chacun la possibilité d'exprimer sa pensée et tendent à l'unité de vue et d'action. » (R. 58)

Questions pour faciliter l'élaboration du Projet Communautaire :

1. Qui sont les membres de la Communauté ? Leur itinéraire personnel.
2. Quelles sont les dispositions de chaque Frère au début de l'élaboration du Projet Communautaire ?
3. Après avoir écouté tous les Frères, quel est le climat de l'attitude générale de la communauté ?
4. Quels sont les domaines d'intérêts exprimés par les Frères ? Et quels sont les sujets qui n'ont pas été abordés ?
5. Quel est « l'inventaire » de la communauté dans les domaines suivants : son fondement, sa communion, son discernement, sa mission ecclésiale, et sa responsabilité entre ses membres ?
6. Les deux principes dont il faut toujours tenir compte : l'ascèse et la mystique ; la croix et la résurrection ; l'éducation et la formation ; l'approfondissement de la vérité sur soi-même et la croissance de son identité. La Communauté est-elle disposée à suivre ce processus ? et avec quelles structures minimales le fera-t-elle ?
7. Quels critères va-t-on suivre comme cadre pour animer la vie communautaire ?
 - 7.1 Si nous sommes associés au Dieu de la vie.
 - 7.2 Si nous vivons dans une communauté qui plonge ses racines dans la première association voulue par J.-B. de La Salle
 - 7.3 Si nous avons la mission d'être lieu théologique de discernement.
 - 7.4 Si nous avons été appelés pour la mission de l'éducation chrétienne des pauvres.
 - 7.5 Si nous sommes témoins de la présence du Royaume dans notre milieu.
 - 7.6 Si nous avons choisi la formation permanente.
8. Pour une communauté qui a choisi la « formation permanente », tout est occasion et but pour croître dans la foi dans le Seigneur Dieu qui nous a appelés et convoqués à une rencontre personnelle avec LUI. Pour cela, , pour « être attentifs » aux signes que le Seigneur nous envoie, il est important de définir quelles expériences de vie faciliteront la réponse à l'appel de Dieu et quelle réponse donnerons-nous à son appel à partir de notre mission, à partir du charisme que nous avons reçu de Dieu.
 - 8.1. Expériences de relation avec le « Dieu de la vie ». Le mot, les sacrements, l'histoire, la vie personnelle.
 - 8.2. Expériences de relation avec nos Frères proches : les rencontres communautaires, le partage de la messe, vivre sous le même toit, profiter en communauté des repos et des loisirs, responsables de nos soutiens, samaritains de ceux qui souffrent, accompagnement d'autrui. . .
 - 8.3. Expériences à partir de notre mission : l'éducation chrétienne des enfants et des jeunes pauvres, de la formation d'une Église-communion, de l'Internationalité de l'Institut, de la solidarité internationale avec les pauvres.
 - 8.4. Expériences de vivre la fraternité universelle : nous sentir peuple de Dieu, frères des autres, responsables de tous les habitants de la planète, solidaires avec ceux qui souffrent.
 - 8.5. Expériences d'être appelés à une vocation et responsables d'en appeler d'autres à s'insérer dans l'histoire universelle du salut.